

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Eau, Biodiversité et Développement Durable

Unité Gestion Quantitative de l'Eau

La Rochelle, 27 SEP. 2019

Date : 20 septembre 2019

Objet : Cellule de vigilance

Lieu : Préfecture 17

Relevé de décisions

Référence : EBDD/GQE

Affaire suivie par : Lilia MZALI  
lilia.mzali@charente-maritime.gouv.fr  
Tél 05 16 49 62 51

La liste des personnes présentes est annexée au présent relevé de décisions.

Monsieur le Secrétaire général introduit la réunion.

**Présentations (disponibles en ligne sur le site de la préfecture):**

Frédéric le Rallier présente la situation de l'eau potable. Si certaines nappes comme celles du cénomaniens sont à la hausse, au regard de la diminution des prélèvements ; en l'absence de recharge, les niveaux sont toujours bas sur la majorité des nappes utilisées pour l'AEP. Le débit du fleuve Charente est à un niveau très bas avec un fort risque de remontée du front salin pour la prochaine marée d'équinoxe. Le plan d'anticipation de la marée d'équinoxe doit être mis en œuvre au niveau de la prise d'eau de Coulonges, en mobilisant au maximum les capacités de stockage d'eaux traitées et en prévoyant les alimentations de secours d'Eau17.

Mariette Heraud, CD17, présente les résultats des analyses conduites en 2016, 2017 puis 2019 sur la remontée du front salin dans le fleuve. On peut déduire de ces mesures, trois indicateurs qui, lorsqu'ils se cumulent, représentent un facteur de risque de remontée du bouchon vaseux et doivent ainsi déclencher un état d'alerte :

- Une salinité à Tonnay-Charente, supérieure à 8mg/l ;
- un débit inférieur à 16 m<sup>3</sup>/s ;
- une marée à Rochefort avec des coefficients supérieurs à 80.

Sur les mesures conduites lors de la dernière grande marée de fin août, on voit très clairement apparaître le pic de turbidité en aval du barrage, juste après la marée haute. Le pic de turbidité correspond à la période d'ouverture des vannes du barrage, qui laissent ainsi passer le bouchon vaseux en amont. Le pic est régulier, systématique mais ponctuel et limité dans le temps, il dure environ 4/5 heures.

Plusieurs pistes de travail sont abordées :

- poursuivre l'acquisition de données pour parfaire la connaissance du phénomène ;
- en déduire des modes de gestion du barrage qui pourraient limiter la remontée de turbidité en amont (différer l'ouverture des vannes ?).

Romain Ozog, EPTB, présente l'état du fleuve Charente. Les débits de lâchers des barrages sont maintenus à 1,4 m<sup>3</sup>/s mais descendront rapidement à 1,05 m<sup>3</sup>/s après la grande marée car les

stocks ne permettent pas de maintenir ces débits. Le DOE a été franchi à Vindelle, il ne pourra donc pas être maintenu.

Lilia Mzali, DDTM, présente les données météo. On attend un petit phénomène pluvieux ce WE. Selon les données de Météo France, qui reste très prudent, on pourrait avoir 15 mm en cumulé sur la semaine, mais les épisodes risquent d'être très localisés. Il est rappelé que 5 bassins sont en situation de crise, c'est-à-dire que les DCR du SDAGE ont été franchis (Charente aval/Bruant/Boutonne et Seudre/Né), d'autres bassins sont coupés (Seugne, Antenne, Gères Devise, Curé, Aume couture), certains bassins ne sont pas en coupure (Fleuves côtiers, Arnoult, Mignon, Dronne/Isle).

Les dernières valeurs à notre connaissance montrent des niveaux dans les marais au-dessus des objectifs.

L'ensemble des indicateurs est à la baisse. Le bassin de l'Antenne approche du seuil de crise. Le débit à Beillant sur la donnée du 19/09 est de 8,5 m<sup>3</sup>/s (débit cumulé Beillant + Seugne = 9,3 m<sup>3</sup>/s).

François-Xavier Robin, UNIMA, précise que sur ces derniers jours, alors qu'il n'y a plus d'alimentation des marais via le canal de l'UNIMA (débit réglementairement trop faible), les niveaux dans les marais chutent de 2cm/jour, soit plus vite que les estimations réalisées. La situation est donc plus critique que celle prévue, avec une forte évaporation.

Karine Bonacina, DDTM, revient sur le fonctionnement du système « barrage Saint Savinien/ canal de l'UNIMA/marais ».

Un premier arrêté préfectoral régleme le barrage de Saint Savinien en imposant une côte de plan d'eau à 2,46 m et un débit réservé minimum de 8m<sup>3</sup>/s. A ce jour, au regard des faibles apports du fleuve, les deux critères ne peuvent pas être assurés de façon simultanée. La côte du plan d'eau est maintenue et le seul débit qui passe est de 4m<sup>3</sup>/s (fuites du clapet).

Un autre arrêté régleme la prise d'eau de l'UNIMA qui dessert l'usine AEP de St Hippolyte d'Eau17 et les marais de Rochefort (Nord et Sud). En deçà d'une valeur de 9,5 m<sup>3</sup>/s à Saint Savinien (débit Beillant + Seugne), la prise d'eau doit être stoppée.

Pour la prise d'eau, il faut également une côte de 2mNGF pour faire fonctionner 1 pompe et 2,4 mNGF pour faire fonctionner 2 pompes.

Denis Minot, Eau17, précise que des simulations ont été effectuées. Il reste environ 600 000 m<sup>3</sup> disponibles dans la réserve d'eaux brutes à St-Hippolyte. Un déstockage a déjà été fait. Sans alimentation via le canal de l'UNIMA, on serait à un niveau bas dans la réserve au 5 octobre. Si on alimente avec un débit de 250/l/s, via le canal, on tient jusqu'au 25 octobre. Enfin, en procédant à un déstockage plus conséquent de la réserve (possible hydrauliquement mais qui laisse des interrogations en termes de qualité), on tient jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Dans tous les cas, la réserve est épuisée à fin octobre. Aucune pluie significative n'est annoncée pour amorcer une réelle recharge. S'il y a une pollution, cette dernière s'évacuera très difficilement, les secours sont très limités. Pour Eau17 il ne faut donc pas baisser le niveau du plan d'eau à Saint Savinien, qui constitue une réserve tampon.

Les autres ressources sont évidemment activées mais sur certaines, comme Bouil de Chambon, les ressources sont très moyennes. La situation rencontrée est inédite depuis 15 ans.

Karine Bonacina, DDTM, précise qu'il y a un autre enjeu sur la prise d'eau de l'UNIMA, il s'agit de la gestion des marais. Si les canaux risquent d'être à sec, il est important de prévenir les éleveurs (abreuvement et risque de divagation des animaux).

François-Xavier Robin, UNIMA, précise que le mode « alerte » est en place. L'UNIMA pensait que les niveaux descendraient moins vite. Sur les marais Nord il y a encore un peu d'eau dans la réserve de breuil magné pour soutenir les niveaux. Sur les marais Sud, seule la prochaine grande marée permettra, si le taux de salinité est acceptable, de refaire les niveaux.

Marie Rouet, FDAAPPMA, présente l'évolution de l'état des milieux au regard du suivi des asssecs. En 15 jours la situation s'est dégradée de façon importante.

Entre le 01/09 et le 15/09, l'évolution s'aggrave sur les bassins suivants :

- Antenne +3.4% (soit 188 km sur les 268 suivis) ;
- Boutonne amont +2.6% (soit 28 km sur les 78 suivis) ;
- Maine +2.5% (soit 12.8km sur les 26 suivis) ;
- Pharaon-Lariat +5.8% (soit 8.9km sur les 32 suivis) ;
- Seugne +6% (soit 34.6km sur les 70 suivis) ;

- Trézence +10.8% (soit 23km sur les 25 suivis) ;
- Virson +7% (soit 11.6km sur les 13 suivis).

Sur la totalité du suivi au 15/09, il y a 296 km de cours d'eau en difficulté sur les 661 km qui ont été parcourus, soit 44% du linéaire.

Christophe Manson, DDTM, propose les mesures suivantes :

Au regard des enjeux, on maintient la situation de coupure. Évidemment aucune nouvelle dérogation ne peut être accordée. La fermeture est également maintenue pour le remplissage des mares de tonne.

Sur le fleuve Charente, en prévision de la marée d'équinoxe :

- Le dispositif mis en place pour la précédente marée est reconduit. Tous les services sont mobilisés, la liste des personnes référentes est à actualiser.

- Deux dérogations sont proposées :

- \* la première propose de ne pas tenir le débit réservé à l'aval de Saint Savinien afin de maintenir le niveau du plan d'eau ;
- \* la seconde propose de maintenir une alimentation du canal de l'UNIMA pour les seuls besoins AEP d'Eau17.

Monsieur le Secrétaire Général souligne l'importance de la communication tout au long des grandes marées.

Romain Ozog, EPTB, précise qu'il est prévu d'installer des sondes multi-paramètres sur la Charente afin d'avoir des mesures en continu de salinité /turbidité, de façon à améliorer la gestion dans le futur.

Daniel Coirier, CRC, précise que la situation est exceptionnelle. Il y a un risque de prolifération du plancton avec des inquiétudes sur la reproduction. Il convient de réfléchir de façon collective pour le partage de la ressource. Le CRC restera très vigilant sur les apports d'eau douce.

Françoise de Roffignac, CD17/SYRES, précise qu'elle a sollicité le SMIDDEST pour qu'il y ait un rapprochement avec le CD17 sur les questions techniques d'étude des bouchons vaseux. L'attention des membres est attirée sur le prochain comité consultatif du SYRES, fin novembre, qui vise à réunir tous les acteurs autour de la table afin d'aborder les sujets de fond (réserves, etc.).

Une prochaine cellule de vigilance est susceptible de se tenir après les marées d'équinoxe, au regard de la situation rencontrée.

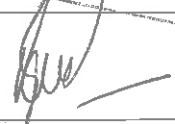
**Le Secrétaire Général,**



**Pierre-Emmanuel PORTHÉRET**



## Cellule de vigilance du 20 septembre 2019

Nom – Prénom	Structure	Signature
	Préfecture	
DEMARCO Jean-Louis	SOS Rivières	excusé
PICAUD Patrick	NE17	excusé
HÉRAUT Stéphanie	CD17	
MARIDET Elisabeth	AFB 17	
OZOG Romain	EPTB Charente	
PIÉRY Jérôme	FDC 17	
COIRIER Daniel	Président CRC 17	
RHONE Charles	CRC 17	
ROUET Marie	FDAAPPNA 17	
LE RALLIER Frédéric	ARS - NA DD 17	
K. BONALINA	DDT	
PORTHERET PC	SG Inspection	
MANTOU de	DDT	
LEIBREICH Johann	EPMP.	
Françoise de Hoffmann	CD 17	
RIBREAU Pascal	ASA AUNIS	
POMMIER Valérie	OSBC Saint-Yange	

